

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2021-12-20x-01490 Référence de la demande : n°2021-01490-051-001

Dénomination du projet : Capture phoques gris Baie des Veys

Lieu des opérations : -Département : Manche -Commune(s) : 50480 - Sainte-Marie-du-Mont.

Bénéficiaire : CEBC (UMR 7372, CNRS / ULR)

MOTIVATION ou CONDITIONS

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 18 mars 2022

Signature :

